



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE

Lundi le 22 juin 2020 à 20h00 se tiendra une séance extraordinaire, tenue à huis clos, du conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, par vidéoconférence.

A L'ORDRE DU JOUR

1. L'ordre du jour proposé sera donc le suivant :
1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. COOPTEL – Câbles aériens au Rang Fleury – Suivi de la plainte – Décision
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Donné à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 15^e jour du mois de juin 2020

Émilie Petitclerc

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière